

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 48

Artikel: Pas dans le bail
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222211>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand elle eut achevé son ultime chapitre,
Bas-Bleu s'en fut chez l'éditeur
Afin qu'il acceptât son titre...
Mais c'était un titre au porteur.

Quant aux comédiennes, elles ne sont guère
épargnées :

Quand elle danse avec le pas lourd des chameaux,
On pense que parler fera mieux son affaire...
A peine a-t-elle dit deux mots,
C'est la danseuse qu'on préfère.

Voici deux épigrammes sur l'argent :

L'argent est rond ; c'est pour rouler.
Il est plat ; c'est pour empiler...
Mais, contribuable docile,
C'est toi qu'on roule et qu'on empile.

Aux craintes du contribuable, s'ajoute le souci
du possédant :

J'ai conçu pour l'argent une haine secrète.
Il est de mon repos l'ennemi torturant ;
Car un souci me ronge, égal, mais différent
Quand j'en emprunte ou quand je prête.

Outre ces épigrammes tirées du livre de M. G. Sauvaget intitulé : « Les Quatrains du Quatrain », on les trouve, pêle-mêle, dans les anthologies. En voici quelques-unes que recueillit Mme Amélie Ernst, lectrice en Sorbonne, dans son volume : « Mes lectures en vers » :

Moralité.

Ne parler jamais qu'à propos
Est un rare et grand avantage.
Le silence est l'esprit des sots,
Et l'une des vertus du sage.

Ch. de Bonnard.

Quatrain composé pour Mlle de la Vallière
par la Princesse de Chimay :

La nature prudente et sage
Force le temps à respecter
Les charmes de ce beau visage
Qu'elle n'aurait pu répéter.

D'Emile Deschamps :

J'aime mieux et ce n'est un faux fuyant subtil
Qu'on dise de moi d'une voix amie :
Pourquoi n'est-il pas de l'Académie ?
Que si l'on disait : Comment en est-il ?

A Jeanne d'Arc (Mlle de Gounay) :

— Comment concilier, vierge du ciel chérie,
La douceur de tes yeux et ce glaive irrité ?
— La douceur de mes yeux caresse ma patrie
Et ce glaive en fureur défend la liberté.

Le titre de Héros.

Le titre de Héros n'appartient qu'à ces hommes
Qui comme en l'âge d'or font cent biens ici-bas.
Peu de grands sont nés tels en cet âge où nous
sommes ;
L'univers leur sait gré du mal qu'ils ne font pas.
La Fontaine.

La Gloire.

Dans ce cimetière de gloire
Vous voulez ma cendre... à quoi bon ?
Pendant que j'inscris ma mémoire
Le temps pulvérise mon nom.

Lamartine.

Ajouté au bas par Béranger :

Si le temps peut montrer jusqu'où va son empire
Pulvérise en effet le beau nom que voilà,
Qu'il daigne sur mon nom qu'après lui j'ose
Jeter un peu de cette cendre-là. l'inscrire

Quatrain sur la comète qui parut en même
temps que les « Burgraves » de Victor Hugo
(Laurent-Jan) :

Hugo lorgnant les voûtes bleues
Se demande avec embarras
Pourquoi les astres ont des queues
Quand les Burgraves n'en ont pas ?

Le commencement et la fin (Eugène Manuel) :

Enfant, à votre première heure,
On vous sourit et vous pleurez.
Puisse-je vous, quand vous partirez,
Sourire, alors que l'on vous pleure !

Épithaphe.

Ci-gît un pauvre photographe
Qui vécut souffrant et perclus :
Il avait fait son épithaphe :
« Ne bougeons plus ! »

Sur Maynard (Scarron) :

Maynard qui fit des vers si bons
Eut un laurier pour récompense.
O siècle maudit... Quand j'y pense
On en fait autant aux jambons.

A Grétry. (Voltaire) :

La cour a sifflé tes talents
Paris applaudit tes merveilles,
Grétry, les oreilles des grands
Sont souvent de grandes oreilles.

Quatrain fait à l'âge de dix ans par Voltaire
contre les sonneurs de cloches :

Persécuteurs du genre humain
Qui sonnez sans miséricorde
Que n'avez-vous au cou la corde
Que vous tenez dans votre main.

Et pour terminer, citons encore ce sizain d'un
inconnu qui peut fort bien se présenter sous le
titre : « In cauda venenum » :

Qu'une femme parle sans langue
Et fasse même une harangue,
Je le crois bien ;
Qu'ayant une langue au contraire
Une femme puisse se taire
Je n'en crois rien.

Pour copie conforme :

J. des S.

Un procédé brutal. — En correctionnelle :

— Pourquoi avez-vous jeté un chenet à la tête de
votre femme ?
— Pour lui faire goûter les douceurs du foyer, mon
président.

Pas dans le bail. — Le juge. — Vous êtes accusé
d'avoir donné un coup de poing à votre propriétaire.
Vous avez outrepassé vos droits !

Le prévenu. — Je ne pense pas, car je ne vois pas,
dans mon bail, que ça soit défendu.

LA GIRAFE

 A girafe est une chèvre qui se monte le
cou et qui marche sur un grand pied ;
en un mot, c'est une chèvre qui fait la
bégueule ! On rencontre la girafe en Afrique ;
elle ne se plaît pas dans notre pays démocrati-
que, ce n'est pas son genre. La girafe a des idées
de hauteur ; elle ne broute que les palmiers des
palmiers et dédaigne l'herbe, que nos humbles
et sympathiques chèvres savourent avec tant de
plaisir ; elle est du reste trop paresseuse pour se
baisser ; et, elle croirait déchoir en s'abaissant
pour brouter à terre. On trouve cependant quel-
ques girafes au Jardin d'acclimatation, à Paris,
où elles trouvent en abondance des palmiers aca-
démiques, qui conviennent admirablement à son
caractère orgueilleux et hautain ! La girafe n'est
pas un animal domestique ; on a renoncé à la
domestiquer, parce qu'il faudrait faire des écu-
ries trop hautes et trop coûteuses pour la loger ;
en outre, il faudrait prendre une échelle pour la
traire et pour lui mettre une clochette pour aller
en champ. La girafe porte la mode, elle s'ha-
bille d'une fourrure de léopard. Le mâle de la
girafe a deux espèces de cornes sur le front ; en
cela, il ressemble à beaucoup de monstres de
cou de diverses espèces ! La girafe doit avoir
plus de plaisir, lorsqu'elle boit, que n'importe
quel autre animal, parce qu'elle a un grand cou.
Elle doit être heureuse ; car elle est bien au-
dessus de toutes les bassesses de ce monde. Heu-
reusement qu'elle vit en Afrique ; car, chez
nous, la profusion de lignes électriques à haute
tension serait, pour elle, un sérieux obstacle et
un perpétuel danger. La girafe ne rue pas, com-
me les animaux domestiques ; son derrière étant
déjà suffisamment haut, elle n'a pas besoin de
le lever ! Il paraît que, dans certaines grandes
villes, on a songé à dresser des girafes pour per-
mettre aux agents de la circulation de s'en ser-
vir de monture et d'être ainsi plus à la hauteur
de leur tâche ; mais la forte déclivité du dos de
cet animal (la girafe, pas l'agent) n'a pas per-
mis de réaliser cette innovation. Si la girafe

était susceptible de servir de monture, il y a
bien des amateurs d'équitation, civils et mili-
taires, qui l'enfourcheraient pour être plus en
vue ! On prétend que la girafe a mauvais ca-
ractère et qu'elle n'est pas sociable ; rien là
d'étonnant, on ne la voit pas bien goûter la
compagnie d'un chien basset ou d'un hérisson !
Je me suis toujours demandé comment Noé
avait fait pour mettre un couple de girafes dans
son arche pour les sauver du déluge !

Pierre Ozaire.

IL FAUT CHASSER LES LOUPS...

 EUX qui utilisent quelques-uns de leurs
loisirs pour jeter un regard inquisiteur
dans ces vieux papiers de tout genre et
de toute époque auxquels on donne le nom dis-
tingué « d'archives communales » auront rencon-
tré parfois la mention d'un don fait par telle
caisse communale à « des porteurs de peaux de
loups de Combremont ».

Voici l'explication de cette inscription qui
rappelle une époque disparue.

La partie élevée du territoire de Combremont
le Petit est recouverte par la Grande forêt de
Montfroid qui paraît avoir été un des derniers
refuge des loups dans notre plateau Vaudois ;
il y en avait encore au XVIII^e siècle.

Or les gens courageux de Combremont le Pe-
tit leur faisaient une chasse... à mort ! Au moyen
de filets, ils s'emparaient des carnassiers et les
assommaient. Leur attirail de guerre était res-
serré à l'entrée de la Forêt, dans une remise ap-
pelée la « tsapa aô laô » (le nom « Vers la Chi-
paz » en est resté aux Champs voisins.)

La pratique de cette chasse était coûteuse, fa-
tigante et dangereuse. Ceux qui la faisaient mé-
ritaient un encouragement : aussi, LL. EE. leur
octroyèrent, par un décret de 1694, une somme
de 60 florins pour chaque loup pris ou tué.
Cette somme était payée par le baillage de Mou-
don, ce qui était juste, parce que toute la con-
trée bénéficiait de la disparition de ces hôtes
peu réconfortants. Mais à part cette prime, lors-
qu'ils avaient fait une bonne prise, les chasseurs
allaient trouver le Châtelain qui leur donnait
une déclaration ainsi libellée (c'est celle du 21
juillet 1736.)

« Savoir fais à tous, Que les honorables
Chasseurs du dit Combremont, Entretienans à
leur propres fraix une grande chasse spécifique-
ment destinée à attraper des Loups. Et que par
une suite de leur courageuse vigilance... Ils ont
derechef suivant leur constante et loüable pra-
tique, fait une Battüe dans leurs Bois le 19 juil-
let 1736 avec tant de bonheur et de succès, qu'il
de la Troupe de ces effroyables bêtes qui
cruellement désolé les Troupeaux... ils en ont
nouveau attrapé et assommé dans leurs fins
une grande et furieuse Louve. Et cela sans
parler des deux grands Loups qu'ils avaient pu-
reillement attrapés auparavant, l'un le 30 fé-
vrier et l'autre le 8e juin de cette même année.

» Et si l'on ajoute que cette dernière prise était
une Louve, qui de la nature est beaucoup plus
vorace que le Loup et qui par la propriété de
son sexe est un Instrument fécond en la propa-
gation de son espèce, l'on trouvera sans doute
d'autant plus visible l'avantage que tout le pays
retire de l'activité et des dépenses des dits hon-
rables chasseurs... Tous les honnettes gens à qui
leurs Quêteurs commis s'adresseront, propor-
tionneront leur reconnaissance et leurs libéralitéz,
au zèle et aux fatigantes courses des dits
hon. Chasseurs, a ces causes ils sont ici bien re-
commandés. »

Et les quêteurs commis (pour cette fois Fran-
çois et Jean Roud) munis de la déclaration du
Châtelain et l'épaulée chargée de la peau de la
Louve, s'en allaient de lieu en lieu, jusqu'à Mo-
rat et revenaient jusqu'à Chardonne et Chex-
bres pour rentrer dans leur village, la bourse
garnie et sans doute le cœur en fête après avoir
ainsi parcouru ce bon pays de Vaud.

Il serait intéressant de connaître la somme
ainsi récoltée : elle devait être assez rondelette.
Mais on peut supposer aussi combien de bonnes
soirées ont été vécues dans les auberges des vil-